

Titre : Exploitation professionnelle de systèmes d'aéronefs télépilotés (SATP)

Code : 4279

Unités : 42

Durée : 630 heures

Secteur de formation : Transport (17)

Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les organismes scolaires reconnus)

Année d'approbation : 2026

Centre de services scolaire reconnu mandaté : de Montréal

Centres de services scolaires reconnus participants : des Premières-Seigneuries, Marguerite-Bourgeoys, des Bois-Francs

Fonction de travail : Exploitante, exploitant professionnel de SATP

Objectifs du programme d'études : Une exploitante et un exploitant professionnel de SATP effectuent une variété de tâches et de responsabilités centrées sur la gestion et l'opération de SATP dans les zones et les espaces aériens canadiens autorisés. L'usage de SATP est de plus en plus courant dans divers secteurs d'activités et répond à divers besoins, objectifs de mission et applications.

Conditions d'admission :

Pour être admis au programme d'études *Exploitation professionnelle de systèmes d'aéronefs télépilotés (SATP)*, il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- 1** avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique
- ou** avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) de 5^e secondaire
- ou** avoir réussi le test de développement général (TDG) avec ou sans préalable spécifique ;
- 2** avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins douze mois
- ou** avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation
- ou** avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou leur équivalent
- ou** satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre de Services Québec.

☒ Ce programme est admissible à la [passerelle CFMS-AEP](#).

CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Code AEP	Énoncé de la compétence	Heures
AEP 279-011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
AEP 279-021	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	15
AEP 279-032	Distinguer les composants de SATP, leur mode de fonctionnement et les principes opérationnels applicables	30
AEP 279-042	Se référer au cadre légal relatif à l'exploitation professionnelle de drones	30
AEP 279-055	Effectuer des travaux d'entretien et de maintenance de drones	75
AEP 279-062	Interpréter des données de navigation aérienne	30
AEP 279-073	Analyser des renseignements météorologiques	45
AEP 279-082	Interagir en contexte professionnel	30
AEP 279-092	Effectuer des communications bilatérales et des transmissions radio	30
AEP 279-108	Planifier des opérations de vol avec un SATP	120
AEP 279-118	Effectuer des opérations de vol avec un SATP	120
AEP 279-126	Réaliser un objectif opérationnel spécialisé	90

Documentation disponible sur demande

- ☒ Rapport de l'AST ou de l'AP
- ☒ Programme d'études
- ☐ Instrumentation RAC
- ☒ Projet de formation
- ☒ Guide d'organisation matérielle
- ☒ Tableau d'harmonisation
- ☒ Cadre d'évaluation